

Des villages vent debout contre un projet de 11 éoliennes belges

Sebourg, Rombies-et-Marchipont... Même levée de boucliers dans ces communes qui jouxtent la frontière et à qui on annonce l'implantation de mastodontes de 200 m de haut, côté wallon. Une réunion publique sera animée par le développeur du projet le 8 mars à Honnelles, en Belgique.



PAR MURIELLE TISON-NAVEZ
valenciennes@lavoixdunord.fr

VALLÉE DE L'AUNELLE.

À Sebourg, l'annonce a peut-être eu encore plus d'écho que dans les autres communes françaises voisines. Dans ce petit havre rural, on se bat tous les dix ans contre l'implantation d'éoliennes. Le maire Bruno Cellier énumère : 2003, un projet lancé en toute discrétion sur des terres agricoles du village capote grâce notamment à l'association Vigilance éolienne Sebourg, créée à cette occasion. En 2013, ce sont les Belges d'Eneco Wind qui, déjà, envisagent d'implanter un parc bien visible des Sebourgeois sur les terres d'Honnelles. Une pétition est lancée puis envoyée à la Commission européenne. C'est finalement un autre lieu qui sera choisi.

TOUS MOBILISÉS

Nous voici en 2023, avec cette fois-ci l'annonce d'une réunion d'information préalable (RIP) qui met le feu aux poudres. New Wind SPRL et Elawan Energy proposent un nouveau projet, toujours sur les terres d'Honnelles, côté Roisin, avec 11 py-

lônes et leurs pales d'une puissance totale maximale de 55 MW. La réunion prévue à l'origine le 22 février a été décalée au 8 mars suite à la pression des élus des deux côtés de la frontière. « On n'a pas d'éléments », regrette Bruno Cellier, qui avait juste reçu un courrier lui demandant d'informer ses administrés de la réunion en collant des affiches dans la com-

« Une commune comme Saint-Saulve sera moins impactée que nous. »

BRUNO CELLIER, MAIRE DE SEBOURG

mune. Les maires et bourgmestres concernés ont décidé de se rencontrer avant cette fameuse RIP afin de déchiffrer la partition.

D'ores et déjà, les Français se serrent les coudes. Agnès Dolet, la maire de Rombies-et-Marchipont, parle d'un « développeur qui revient à la charge ». Elle s'interroge aussi sur la possible résignation de la population, peut-être dans la crainte de manquer d'électricité. Comme son voisin

de Sebourg, l'élue met sur la table le projet de Valenciennes Métropole dans le cadre de son plan climat. Il est envisagé d'implanter des éoliennes le long de l'autoroute A2, entre la frontière belge et Valenciennes. La partie la plus rurale se sent à nouveau menacée. « Une commune comme Saint-Saulve sera moins impactée que nous », prédit Bruno Cellier qui n'a qu'une crainte : voir sa commune encerclée de toute part par ces monstres de métal.

DANS LES LIMBES

Régis Dufour-Lefort, le vice-président chargé du plan climat de Valenciennes Métropole, rassure : « Nous sommes seulement en train d'y réfléchir, de voir comment on pose les choses sur le territoire. » Avant de se démarquer : « Nous n'avons pas du tout les mêmes critères que les Belges. » En résumé, Valenciennes Métropole imagine implanter des éoliennes plus étalées dans l'espace, bien plus petites et moins puissantes. Si l'urgence écologique incite à changer les regards face à ces mastodontes, la défense du paysage reste un frein majeur aux installations. Tout comme les nuisances sonores qui viennent s'ajouter aux perturbations visuelles. ■

De la départementale 50 qui longe la frontière belge, on voit déjà des éoliennes wallonnes implantées bien plus loin que ne le seront les onze du nouveau projet, s'il est validé. PHOTO THIERRY TONNEAUX

Éoliennes de Laplaigne : rien de neuf

Début novembre 2022, des communes françaises de l'Amandinois s'étaient mobilisées contre un autre projet belge, entre Maulde et Tournai. Plus précisément sur la commune de Laplaigne faisant partie de l'entité de Brunehaut dont le bourgmestre s'oppose farouchement au projet. Pierre Wacquier n'a eu aucune nouvelle depuis cette réunion d'information préalable. Cette soirée avait attiré la foule, car les cinq éoliennes qui devraient culminer à 180 mètres à la pointe des pales crispent des deux côtés de la frontière. « Juste, précise l'élue, les riverains et les communes ont réclamé le contenu de l'étude d'incidence environnementale. » Cette étude contiendra tous les paramètres qui seront étudiés si un éventuel permis est lancé. Mortagne-du Nord, Flines-lez-Mortagne et Maulde devront encore patienter pour savoir si le projet verra le jour. ■